Salle de Quartier des Montboucons - Prolongation de la mise à disposition de la salle Emilie du Châtelet au Comité de Quartier des Montboucons - Convention

Mme POISSENOT, Adjointe, Rapporteur : Depuis le 1^{er} mars 2009, la Ville a mis à disposition du Comité de Quartier des Montboucons la salle Emilie du Châtelet nouvellement construite à côté de l'école. Le comité en a fait un lieu de rencontres, d'animations et d'échanges tout en laissant des créneaux d'occupation à l'école des Montboucons (3 après-midi par semaine) et à d'autres activités organisées par la Ville ou par d'autres associations.

A la suite du bilan de fonctionnement qui a récemment été réalisé, la Ville et le comité de quartier ont souhaité prolonger cette mise à disposition.

En effet, la mise à disposition de cette salle a permis au comité de quartier de développer des activités hebdomadaires (tai chi chuan, gymnastique, yoga, loisirs créatifs) aux côtés de celles qui existaient déjà (loto, brocante, randonnée...) De ce fait, le nombre d'adhérents a considérablement augmenté et s'élève actuellement à environ 120 familles.

Le comité souhaite continuer à développer ses activités et à y faire participer le plus grand nombre pour favoriser le mieux vivre ensemble dans le quartier.

La mise à disposition de cette salle est consentie et acceptée moyennant le versement à la ville d'une redevance mensuelle de 30 € payable trimestriellement à terme échu.

Propositions

Le Conseil Municipal est donc invité :

- à se prononcer sur la reconduction de la mise à disposition de la Salle Emilie du Châtelet au Comité de Quartier des Montboucons
- à autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention à intervenir avec le Comité de Quartier des Montboucons.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 8, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 29 juin 2010.